



# Une énigme mathématique par jour

**Semaine du lundi 18 mai au vendredi 22 mai 2026**

## Contexte du dispositif :

Le groupe départemental « Mathématiques » propose le dispositif « une énigme mathématique par jour ».

## Compétences du socle visées par le dispositif :

### Chercher :

- prélever et organiser les informations nécessaires à la résolution de problèmes
- s'engager dans une démarche de résolution de problèmes : observer, questionner, manipuler, expérimenter, émettre des hypothèses, en mobilisant des outils ou des procédures mathématiques
- tester, essayer plusieurs pistes de résolution proposées par soi-même ou les autres élèves

### Représenter :

- utiliser des outils pour représenter un problème

### Raisonner :

- anticiper le résultat d'une manipulation, d'un calcul ou d'une mesure
- résoudre des problèmes nécessitant l'organisation de données multiples ou la construction d'une démarche qui combine des étapes de raisonnement
- progresser collectivement dans une investigation en sachant prendre en compte le point de vue d'autrui
- justifier ses affirmations et rechercher la validité des informations dont on dispose

### Calculer :

- calcul mental, en ligne, posé, instrumenté
- contrôler la vraisemblance de ses résultats

### Communiquer :

- utiliser progressivement un vocabulaire adéquat et/ou des notations adaptées pour décrire une situation, exposer une argumentation
- expliquer sa démarche ou son raisonnement, comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange

## Inscription au dispositif :

Chaque classe intéressée est invitée **entre le 2 et le 17 avril 2026** à s'inscrire auprès de :

Pascal SIRIEIX, CPD Mathématiques : [pascal.sirieix@ac-versailles.fr](mailto:pascal.sirieix@ac-versailles.fr)

afin de pouvoir obtenir, deux semaines avant le début de l'épreuve, tous les documents nécessaires (démarche d'enseignement, énigmes analysées, liste du matériel à prévoir, procédures attendues, fiches élèves...).

### Dans ce message devront figurer :

- le nom de la circonscription
- le nom de la ville
- le nom de l'école
- le niveau de classe
- le nom de l'enseignant et son adresse mail professionnelle

**Une seule personne par école peut centraliser les inscriptions MAIS** elle indiquera les informations demandées ci-dessus **pour chaque enseignant** désirant s'inscrire dans le dispositif.

## **Description du dispositif :**

Ce dispositif s'adresse aux classes de Cycle 1, de Cycle 2 et de Cycle 3. Il est ouvert aux classes de 6<sup>e</sup>, de SEGPA et aux classes Ulis école et Ulis collège.

Chaque jour, l'enseignant choisit, pour l'énigme du jour, le (ou les) niveau(x) de difficulté qu'il souhaite proposer à ses élèves. Il peut s'appuyer sur la fiche d'aide à la mise en œuvre fournie.

Il photocopie les feuilles énigmes et prépare matériel nécessaire indiqué.

Chaque soir, les enseignants reçoivent les solutions des énigmes du jour et, le dernier soir, un diplôme de participation à dupliquer (s'ils le souhaitent).

NB : Un accès aux archives du dispositif est possible au lien suivant

<https://nuage03.apps.education.fr/index.php/s/RLJN3G7oHeyaT2H>

## **Mise en œuvre en classe :**

a) L'enseignant répartit les élèves de sa classe en groupes de 3 ou 4 et leur distribue l'énigme.

Aux cycles 1 et 2, l'enseignant prend en charge la lecture de l'énoncé et s'assure de sa compréhension sans orienter la résolution.

Au cycle 3, les élèves s'approprient individuellement l'énigme et amorcent une recherche de solution.

b) L'enseignant encourage les élèves à procéder à plusieurs essais. Si nécessaire, il propose, en fonction des besoins des élèves, des coups de pouce (lorsque ceux-ci sont fournis avec l'énigme) et éventuellement du matériel.

En passant dans les groupes, il échange avec les élèves quant aux procédures mises en œuvre, en restant neutre.

Dans chaque groupe, les élèves :

- confrontent leurs représentations et leurs propositions de réponses ;
- s'accordent sur une réponse argumentée qui sera proposée lors de la mise en commun ;
- rédigent une trace écrite que chaque membre du groupe doit être capable de présenter.

c) L'enseignant gère la mise en commun :

Chaque groupe expose successivement ses résultats et ses procédures en s'appuyant sur l'affichage produit à cet effet. Lorsque tous les groupes ont exposé, les élèves valident, invalident ou complètent chaque proposition en argumentant.

L'enseignant dégage les procédures efficaces et met en valeur les procédures de vérification des solutions (ex. comment savez-vous que vous avez réussi... ?).

d) Le lendemain, les enseignants s'appuient sur les solutions fournies pour revenir rapidement sur l'énigme de la veille et valider les résultats de chaque groupe.

**Aucune remontée des travaux n'est attendue.**

**Si vous avez d'autres projets cette semaine-là (après inscription), vous pouvez proposer les énigmes à un autre moment.**

**Afin d'améliorer le dispositif, tout retour par classe ou par école, sera le bienvenu ([pascal.sirieix@ac-versailles.fr](mailto:pascal.sirieix@ac-versailles.fr)).**